Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds

Sustainable Emerging Markets Equity Fund

(Classe d'actions de capitalisation)

Objectif D'Investissement

Croissance à long terme de votre investissement.

Approche d'investissement

Fonds « core » diversifié cherchant à investir dans des entreprises présentant un profil financier attractif et répondant également à des critères de durabilité spécifiques. Nous combinons des recherches macro-thématiques et une analyse fondamentale bottom-up des entreprises pour construire un portefeuille « core » de 60 à 80 valeurs, avec un biais en faveur d'une croissance de qualité. Nous cherchons à comprendre comment les risques et les opportunités en matière de développement durable peuvent affecter une entreprise et comment nous pouvons collaborer avec la direction sur ce que nous estimons être important. Le fonds cherche à atteindre une empreinte carbone globalement inférieure à celle de l'indice MSCI EM Net et à exploiter nos thèmes de développement durable : transition énergétique responsable, économie circulaire et production durable, amélioration de l'accès et de l'accessibilité financière, travail décent, innovation et entreprises responsables.

Nos équipes d'investissement	ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE	ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR
Paul Psaila, Managing Director	1994	31
Amay Hattangadi, Managing Director	1997	28
Eric Carlson, Managing Director	1997	29

Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

Classe Z Actions (en %, nettes de frais) Par rapport à l'indice en USD

Performance de 100 USD investis depuis le lancement (valeur de rachat)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

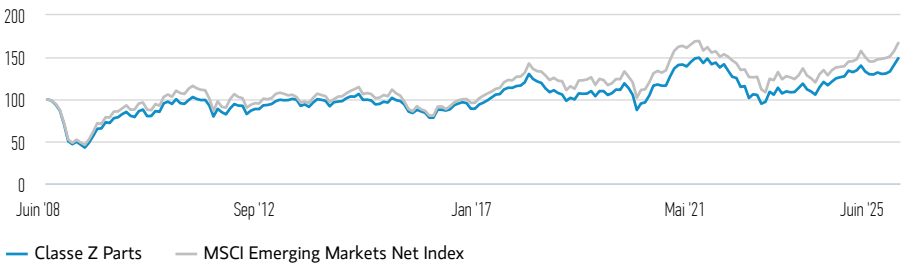

Performances des investissements (en %, nettes de frais) en USD

	Cumulatif (%)				Annualisé (% p.a.)			
	1 M	3 M	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	1 AN_AZUL	3 ANS	5 ANS	10 ANS	LANCEMENT
Classe Z Parts	5,53	13,97	14,95	10,98	13,62	7,33	4,28	2,37
MSCI Emerging Markets Net Index	6,01	11,99	15,27	15,29	9,70	6,81	4,81	3,06

Performances calendaires (%)	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Classe Z Parts	7,29	14,41	-25,55	3,78	14,68	19,23	-16,97	35,28	5,81	-10,60
MSCI Emerging Markets Net Index	7,50	9,83	-20,09	-2,54	18,31	18,42	-14,57	37,28	11,19	-14,92

À compter du 1er novembre 2021, le fonds Morgan Stanley Investment Funds Emerging Markets Equity est renommé « fonds Sustainable Emerging Markets Equity ».

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »).

La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et un investisseur peut ne pas récupérer le montant investi.

ÉQUIPE ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS

★★★★ Note globale Morningstar*

Sur 3057 fonds. Sur la base d'un rendement absolu ajusté du risque. Part Z. Année/Notation/Nombre de fonds : 3/5/3057, 5/4/2497, 10/3/1413.

Type de part	CLASSE Z
Devise	Dollar américain
ISIN	LU0360480858
Bloomberg	MOREMKZ LX
Date de lancement	25 Juin 2008
Valeur liquidative	$ 37,21

Caractéristiques du fonds	
Lancement du Fonds	01 Juillet 1993
QA2 Devise de référence	Dollar américain
Indice de référence	MSCI Emerging Markets Net Index
Total de l'actif	$ 606,63 million(s)
Structure	Luxembourg SICAV
SFDR Classification†	Article 8

Frais (%)	CLASSE Z
Droits d'entrée max	1,00
Frais courants	**0,91**
Frais de gestion	0,75

Le montant indiqué des droits d'entrée est le maximum possible. Dans certains cas vous pourrez payer moins ; votre conseiller financier peut vous aider à déterminer ce montant. Les frais courants reflètent les payements et frais engagés lors du fonctionnement du fonds et sont déduits des actifs du fonds pour la période. Ceci comprend les frais de gestion, les frais de dépositaire et les frais administratifs. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section Frais et dépenses du prospectus.

Les frais indiqués sont ceux des Morgan Stanley Investment Funds (SICAV) uniquement et n'incluent pas les frais supplémentaires qui peuvent être encourus s'ils sont inclus dans un produit.

Souscriptions (USD)	CLASSE Z
Investissement initial minimum	0
Investissement suivant minimum	0

Statistiques (3 ans annualisés)	CLASSE Z	INDICE DE RÉFÉRENCE
Bêta	0,86	1,00
Ratio d'information	0,67	--
Corrélation	0,89	1,00
Ratio de Sharpe	0,56	0,29
Tracking error (%)	5,81	--
Volatilité du fonds (Écart-type) (%)	15,76	17,14
Participation à la baisse	71,57	100,00
Participation à la hausse	92,31	100,00

Caractéristiques	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Part active (%)	64,53	--
Nombre de positions	76	1 203
Croissance du BPA sur 3 ans (%)	13,27	12,16
Cours/bénéfices (LTM)††	18,57	14,64
Cours/cash-flow	10,59	8,24
Cours/valeur comptable	2,78	1,95
Rentabilité des capitaux propres (%)	19,70	16,80
Capitalisation boursière moyenne pondérée (Mia$)	189,04	190,15
Capitalisation boursière médiane pondérée (mrd $)	46,17	41,48
Rendement des dividendes (%)	2,01	2,40

†† LTM=Douze derniers mois.

Principaux pays (% de l'actif net)[1]

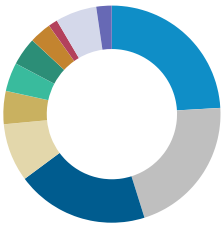

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Inde	24,00	18,12
Chine	20,97	28,42
Taïwan	19,61	18,92
Corée du Sud	8,63	10,73
Mexique	4,92	1,96
Pologne	4,25	1,15
Brésil	4,17	4,35
Afrique du Sud	3,25	3,23
Royaume-Uni	1,36	--
Autres	6,12	13,12
Liquidités	2,31	--

Allocation sectorielle (% de l'actif net)[1,2]

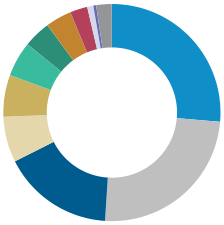

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Technologie de l'information	26,27	24,06
Services financiers	24,54	24,49
Biens de consommation discretionnaires	16,51	12,78
Services de communication -test - test	6,78	9,84
Biens de consommation courants	6,19	4,50
Valeurs industrielles	5,21	6,87
Santé	4,03	3,25
Matériaux	3,86	5,78
Energie	2,59	4,28
Immobilier	0,89	1,58
Services aux collectivités	0,43	2,58
Liquidités	2,31	--

Valeurs principales (% de l'actif net)[3]

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Taiwan Semiconductor Mfg Co. Ltd	9,51	10,20
Tencent Holdings Ltd	5,64	4,71
Samsung Electronics Co. Ltd	4,99	2,39
Mahindra & Mahindra Ltd	2,75	0,39
Reliance Industries Ltd	2,59	1,22
China Merchants Bank	2,48	0,40
BYD Co. Ltd	2,46	0,71
ICICI Bank Ltd	2,35	1,01
Alibaba Group Holding Ltd	2,24	2,74
Max Healthcare Institute Ltd	2,10	0,13
Total	**37,11**	**--**

† QA Test SFDR 8 French Ce Fonds est classé comme un produit de l'article 8 en vertu du Règlement sur la divulgation du financement durable. Les produits de l'article 8 sont ceux qui favorisent les caractéristiques environnementales ou sociales et qui intègrent la durabilité dans le processus d'investissement d'une manière contraignante..

[1] La somme peut être différente de 100% en raison de l'exclusion de certains actifs.

[2] Pour de plus amples informations sur la classification sectorielle et les définitions, veuillez consulter le site www.msci.com/gics et le glossaire sur www.morganstanley.com/im.

[3] Ces allocations de titres et de pourcentages sont données à titre indicatif uniquement et ne constituent pas un conseil d'investissement ou une recommandation au sujet des titres ou investissements cités et ne doivent pas être interprétées comme telles.

Classe d'actions Z - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.
- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Les investissements en Chine implique un risque de perte totale du fait de facteurs tels que l'action ou l'inaction du gouvernement, la volatilité du marché et la dépendance de partenaires de négociation primaires.
- Un investissement dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, notamment des risques liés à la détention d'actions.
- Investir sur les marches émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Classes d'actions Z supplémentaires

	DEVISE	LANCEMENT	ISIN	BLOOMBERG
Z (EUR)	EUR	14.12.2023	LU2728571055	MRSTEZE LX

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 30.06.2025 et peuvent changer tous les jours.

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être effectuées sans consulter au préalable le Prospectus actuel, le Document d'information clé (« DIC ») ou le Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI »), disponibles en anglais et dans la langue des pays autorisés à distribuer le Fonds, en ligne sur les pages Web de Morgan Stanley Investment Funds ou gratuitement auprès du siège social situé à l'European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxemburg B 29 192.

La synthèse des droits des investisseurs est disponible dans les langues susmentionnées et sur le site Internet sous la rubrique « Documentation générale ».

Les informations relatives aux aspects de durabilité du Fonds sont disponibles en anglais sur la page : Règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers (SFDR).

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou de suivi d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital.

Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS), n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un hyperlien vers ce document, à moins que cet hyperlien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.

Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée

quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.
Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

DÉFINITIONS

La **part active** est une mesure du pourcentage de participations dans un portefeuille de gestionnaire qui diffère de l'indice de référence (basée sur les positions et la pondération des positions). Les scores de part active sont compris entre 0% et 100%. Un score de 100% indique une déviation totale de l'indice de référence. Le calcul de la part active peut regrouper les participations ayant la même exposition économique. **Bloomberg** signifie Bloomberg Global Identifier (« BBGID »). Il s'agit d'un code alphanumérique unique à 12 chiffres permettant d'identifier des titres sur un terminal Bloomberg. Le terminal Bloomberg, un système fourni par Bloomberg L.P., permet aux analystes d'accéder aux données des marchés financiers en temps réel et de les analyser. Chaque code Bloomberg commence avec le même préfixe BBG, suivi de neuf autres caractères. Nous avons inclus dans le présent guide le code Bloomberg de chaque part du compartiment. Le **bêta** est une mesure de la volatilité relative d'un fonds par rapport aux mouvements haussiers ou baissiers du marché. Un bêta supérieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera plus que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera moins que le marché. Le bêta du marché est toujours égal à 1. La **capitalisation boursière moyenne pondérée** correspond à la moyenne de la capitalisation boursière des actions composant un portefeuille ou un indice, ajustée du poids de chaque valeur. La **capitalisation boursière médiane pondérée** correspond au niveau à partir duquel la moitié de la valeur boursière du portefeuille ou d'un indice est investie dans des titres dont la capitalisation boursière est élevée, l'autre moitié étant par conséquent investie dans des titres avec une capitalisation boursière plus faible. Le **R carré** mesure le niveau de corrélation des rendements d'un investissement à un indice. Un R carré de 1,00 signifie que la performance du portefeuille est corrélée à 100% à celle de l'indice, tandis qu'un R carré faible indique un niveau de corrélation moindre entre la performance du portefeuille et celle de l'indice. **Cours/bénéfices (LTM)** correspond au prix d'une action divisé par son bénéfice par action sur les douze derniers mois. Parfois appelé le multiple, le P/E donne aux investisseurs une idée du montant qu'ils paient pour la capacité bénéficiaire d'une entreprise. Le **cours/cash flow (P/CF)** est un ratio utilisé pour comparer la valeur de marché d'une entreprise à son cash flow. Il est calculé en divisant le prix par action de l'entreprise par le cash flow d'exploitation. Le ratio **cours/valeur comptable (P/BV)** compare la valeur boursière d'une action à la valeur comptable par action du total de l'actif moins le total du passif. Ce chiffre permet de déterminer si une action est sous-évaluée ou surévaluée. Le **taux de croissance du BPA (bénéfice par action)** est la projection de la moyenne pondérée du bénéfice par action pour tous les titres du portefeuille pour les cinq exercices précédents. Le bénéfice par action pour une entreprise est défini comme étant le bénéfice total divisé par le nombre d'actions en circulation. **ISIN** est l'acronyme de « International Securities Identification Number » (numéro d'identification des titres internationaux) ; il s'agit d'un code à 12 caractères composé de chiffres et de lettres, qui identifie les titres de façon distincte. Les **Liquidités** la valeur des actifs pouvant être immédiatement convertis en liquidités. Celles-ci comprennent les effets de commerce, les opérations de change ouvertes, les bons du Trésor et d'autres instruments à court terme. Ces instruments sont considérés comme des liquidités, car ils sont jugés liquides et ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur. Le **nombre de positions** indiqué correspond à un ordre de grandeur typique et ne constitue pas un nombre maximal. En raison des conditions de marché et des mouvements boursiers, il se peut que le portefeuille soit amené à excéder ces valeurs. La **participation à la hausse/baisse** mesure la performance annualisée dans les marchés haussiers/baissiers par rapport à l'indice de référence du marché. Le **ratio d'information** correspond à l'alpha du portefeuille ou à son rendement excédentaire par unité de risque, tel que mesuré par le tracking error, par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Le **ratio de Sharpe** est une mesure ajustée du risque calculée comme le ratio entre le rendement excédentaire et l'écart-type. Le ratio de Sharpe détermine le rendement par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, meilleur sera l'historique de performance ajustée du risque. Le **rendement des dividendes** représente le rapport entre le montant des dividendes versés chaque année par une entreprise et le cours de son action. La **rentabilité des capitaux propres (Return On Equity, ROE)** est le revenu net dégagé en pourcentage des fonds propres. La rentabilité des capitaux propres mesure la rentabilité d'une entreprise en révélant la quantité de bénéfices générés par celle-ci avec l'argent investi par les actionnaires. Le **tracking error** est l'écart-type de la différence entre les rendements d'un investissement et son indice de référence. La **VL** est la valeur liquidative de chaque part du fonds (VL), qui représente la valeur des actifs d'un fonds moins son passif. La **volatilité du fonds (Écart-type)** mesure la disparité des rendements de performance individuels, au sein d'une série de performances, par rapport à la valeur moyenne ou médiane.

INFORMATIONS SUR L'INDICE

L'indice MSCI Emerging Markets Net est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant qui vise à mesurer la performance des marchés d'actions des pays émergents. Le terme « flottant » représente la portion d'actions en circulation qui sont réputées être disponibles à l'achat sur les marchés d'actions par les investisseurs. L'indice MSCI Emerging Markets est actuellement composé de 24 indices de marché de pays émergents. La performance de l'indice est cotée en dollars américains et suppose le réinvestissement des dividendes nets.
Les indices ne sont pas gérés et ne comprennent ni frais, ni droits, ni commissions de vente. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.
Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, avalisés, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le Compartiment est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer. MSIM et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans le pays où elle est présente. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Atlanta Capital Management LLC et FundLogic Alternatives plc.

Dans l'UE, cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, D02 NY19, Irlande.
En dehors de l'UE, ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.
Suisse: Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.
Arabie saoudite: Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé.
Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyadh, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.
Hong Kong: Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.
Singapour: L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act («SFA»), chapitre 289; ou (ii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Lorsque vous traitez avec un représentant de Morgan Stanley Asia Limited, et que ce représentant agit pour le compte de Morgan Stanley Asia Limited, veuillez noter que ce représentant n'est pas soumis aux exigences réglementaires émises par l'Autorité monétaire de Singapour et qu'il n'est pas non plus sous la supervision de l'Autorité monétaire de Singapour. Pour toute question relative à vos relations avec ce représentant, veuillez vous adresser au point de contact basé à Singapour qui a été désigné comme votre interlocuteur local.
Australie: Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.
Chili: Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).
Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que: Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.
Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que: LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENU DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.
Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document

pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.
Pérou: Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Si le Fonds et les participations du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du ***Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras*** telle que modifiée, en vertu du ***Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores*** (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du ***Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales*** approuvé par la ***Resolución SMV N°021-2013-SMV/01*** telle que modifiée par la ***Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02*** (« ***Reglamento 1*** ») et la ***Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02*** (« ***Reglamento 2*** »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des ***Reglamentos 1 et 2***, les participations du Fonds seront enregistrées dans la Section ***« Del Mercado de Inversionistas Institucionales »*** du Registre des titres du marché public ***valeurs (« Registro Público del Mercado de Valores*** ») tenu par la ***Superintendencia del Mercado de Valores (SMV),*** et l'offre de participations du Fonds au Pérou réservée aux investisseurs institutionnels sera soumise à la supervision de la SMV, et tout transfert de participation du Fonds sera soumis aux limitations contenues dans la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements qui en découlent mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels, conformément à l'article 27 des ***Reglamento 1 et Reglamento 2***. Si ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du ***Decreto Legislativo 862*** et du ***Decreto Legislativo 861 mentionnés ci-dessus***, ils ne feront pas non plus l'objet d'une offre publique destinée aux investisseurs institutionnels en vertu du ***Reglamento 1***, et seront offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières, les participations dans le Fonds ne seront pas inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières tenu par la ***SMV,*** et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds sera soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les réglementations émises en vertu de celle-ci mentionnées ci-dessus, en vertu desquelles les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.

***MORNINGSTAR**
Notation 30.06.2025. La notation Morningstar™ des fonds, ou « notation à base d'étoiles », est calculée pour les produits gérés (incluant les fonds communs de placement, les sous-comptes d'assurance vie à annuités et capital variables, les fonds négociés en bourse, les fonds fermés et les comptes séparés) disposant d'un historique d'au moins trois ans. Les fonds négociés en bourse et les fonds communs de placement à capital variable sont considérés comme un seul et même ensemble à des fins de comparaison. La notation est calculée sur la base d'une mesure du rendement ajusté du risque effectuée par Morningstar qui comptabilise la variation de performance excédentaire mensuelle d'un produit géré, en mettant davantage l'accent sur les variations baissières et en valorisant les performances constantes. Dans chaque catégorie, les produits qui se classent dans la tranche des 10% les plus performants obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants reçoivent 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% restants 1 étoile. La Note globale Morningstar d'un produit géré est dérivée d'une moyenne pondérée des chiffres de la performance associés à ses indicateurs de notation Morningstar à trois, cinq et dix ans (le cas échéant). Les pondérations sont les suivantes : 100% pour la notation à trois ans entre 36 et 59 mois de rendements totaux, 60% pour la notation à cinq ans / 40% pour la notation à trois ans de 60 à 119 mois de rendements totaux et 50% pour la notation à dix ans / 30% pour la notation à cinq ans / 20% pour la notation à trois ans à partir de 120 mois de rendements totaux. Bien que la formule de notation globale à base d'étoiles à dix ans semble être celle qui donne le plus de poids à la période de dix ans, la période de trois ans la plus récente est en réalité celle qui a le plus d'impact, car elle est incluse dans les trois périodes de notation. Les notes ne tiennent pas compte des commissions de souscription.
La **catégorie Europe/Asie et Afrique du Sud (EAA)** inclut des fonds domiciliés dans les marchés européens, les marchés asiatiques transfrontaliers majeurs où un nombre significatif de fonds OPCVM européens sont disponibles (principalement Hong Kong, Singapour et Taïwan), en Afrique du Sud et dans une sélection d'autres marchés asiatiques et africains où Morningstar estime que l'inclusion des fonds dans le système de classification EAA est bénéfique pour les investisseurs.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) ne sauraient prétendre à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'opportunité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenus ne sont responsables des préjudices ou des pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

© 2025 Morgan Stanley. Tous droits réservés.